

DECISION DU PRESIDENT

**PORTANT CREATION DE VACATIONS DANS LE CADRE DU CONCERT VIBRATION
"UN CONCERT VÉNITIEN" DE DÉCEMBRE 2017
POUR LES CONSERVATOIRES D'ALFORTVILLE, DE CRÉTEIL ET DE LIMEIL-
BRÉVANNES**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République notamment l'article 59 ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.7/098-1 du 6 juillet 2016 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la saison artistique des conservatoires, l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir organise des manifestations à destination de tous les publics ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de certaines de ces rencontres ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Six vacations sont créées dans le cadre du concert vibration « un concert vénitien » organisé par les conservatoires d'Alfortville, de Créteil et de Limeil-Brévannes ; conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	29/11/17
Accusé réception le	29/11/17
Numéro de l'acte	DC2017/611

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 24 novembre 2017.

Le Président,

Signé

Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	29/11/17
Accusé réception le	29/11/17
Numéro de l'acte	DC2017/611